

## Compte rendu conseil municipal du 28 juin 2023

Le mercredi 28 juin 2023 les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire à la Mairie de Mauroux

Étaient présentes : Mesdames Da Costa, Dias, Rosier.

Étaient présents : Messieurs Anselmi, Calvet, Fouassin, Lecourt, Pernot, Soulié, Xuereb

Absences : Catherine Maisonneuve

Absences excusées : Mustapha R'Ghiga (pouvoir à JM Xuereb), Karine Defferrard (pouvoir à Laure Da Costa), Antonie Kodden

Secrétaire de séance : Thierry Fouassin

### A l'ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 4 mai 2023

Approuvé à l'unanimité

- Transfert de la compétence Santé

En date du 24 mai 2023, le conseil communautaire a voté à l'unanimité la modification des statuts de la communauté afin de permettre à cette dernière d'exercer la compétence santé. Monsieur le Maire expose les raisons de ce transfert suite à une présentation en commission santé d'un diagnostic partagé qui a permis de mettre en évidence un bilan collectif des besoins, des ressources, des difficultés existantes sur notre territoire pour nos populations. Les enjeux sont identifiés. (maintenir une offre de soins de proximité, réaliser les acquisitions foncières en vue d'effectuer des projets immobiliers, promouvoir le territoire auprès des professionnels de santé, favoriser l'accès aux soins des administrés, en favorisant l'itinérance des dispositifs de santé). Sont désignés sites d'intérêt communautaire, la maison de santé de Prayssac, le centre de santé de Puy L'Eveque et l'établissement de soins primaires pluridisciplinaire de Sauzet.

Approuvé à l'unanimité

- Suppression des régies « salle des fêtes » et « photocopies ».

Les régies de la « salle des fêtes » et « photocopies » n'étant plus utilisées, Monsieur le Maire propose d'approuver leur suppression.

Approuvé à l'unanimité

- Décision modificative opération 191 « raccordement réseaux terrain Fenu ».

Cette opération a donné lieu à des frais supplémentaires de raccordement qui ne sont pas encore complètement fixés. Monsieur le Maire propose de virer 2000 € de l'opération « La Garenne » sur cette opération.

Approuvé à l'unanimité

- **Décision modificative opération 189 « adressage ».**

La hausse des prix des matières premières a engendré un manque de 1000 € au budget prévisionnel de cette opération. Monsieur le Maire propose de virer 1000€ de l'opération « La Garenne » sur cette opération.

Approuvé à l'unanimité

- **Convention de podiums**

Une nouvelle convention des podiums est éditée pour tenir compte d'un réajustement des prix de la location ainsi que des conditions d'utilisation de ce matériel. Monsieur le Maire soumet au vote l'approbation de cette convention.

Approuvé à l'unanimité

- **Demande d'achat terrain au lotissement « Trussal et Prieur ».**

Monsieur le Maire expose à nouveau la demande d'un particulier pour acheter un terrain communal au lotissement « Trussal et Prieur ».

Cette parcelle est régulièrement empruntée par les habitants du lotissement pour se rendre au stade ou au bourg pour éviter d'emprunter la route. D'autre part, une conduite de l'ASA passe sous la parcelle.

Refus de vente à l'unanimité.

- **Questions diverses**

#Remplacement du camion multibenne.

Le camion ne passe pas au contrôle technique et les frais à engager pour le remettre en état sont importants (environ 7500 €). Ce camion a plus de 20 ans et il doit être envisagé de le remplacer.

# Eglise de Cabanac

La convention est en cours de rédaction pour l'automne.

# Investissements 2024

Synthèse de la discussion sur les investissements pouvant être envisagés en 2024 :

église de Cabanac

Dans le cadre des économies d'énergie, il pourrait être envisagé des travaux sur l'éclairage public, le bâtiment de l'agence postale et la bibliothèque.

L'achat d'un camion par anticipation,

Poursuite de l'étude sur la sécurité routière.

# Travaux école :

Les travaux devraient s'achever avant le 25 août sauf les menuiseries qui ne seront posées qu'à l'automne.

# Recensement de la population en janvier 2024.

# PLUI

L'enquête publique est remise à l'automne. Pas de retour pour l'instant des personnes associées consultées.

# Loi EnR

Chaque commune devra établir une carte des zones d'accélération énergétique pour la fin de l'année.

Les délais impartis pour travailler, consulter la population et décider semblent insuffisants. La question a été soulevée lors d'une réunion en préfecture.

# Logement Lot Habitat

Une visite sur site avec la Directrice de Lot Habitat pour remettre à la location un appartement vacant depuis de nombreuses années. Attente du retour.

# Autonomie Énergétique du Plateau

Réunion publique le 29/06. On s'oriente vers l'autoconsommation collective.

Séance levée à 22h30